

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
NOVEMBRE 2017 MÉTROPOLE

# m Orléans Métropole

www.orleans-metropole.fr

ÉDITO

OLIVIER CARRÉ, président d'Orléans Métropole

La transition environnementale est devenue une question cruciale pour préserver notre planète et Orléans Métropole en a fait l'une de ses priorités dans le cadre de ses actions en faveur du développement durable. Dernière en date, la fête du tri qui a été un grand succès. Cette initiative témoigne de notre attachement de plus en plus fort à la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes. Recycler est un geste éco responsable et efficace pour diminuer nos déchets et mieux consommer. Chacun doit en prendre conscience. La mise en valeur des circuits courts est un autre levier d'une consommation raisonnée. Celle-ci repose sur une production locale répondant aux besoins ; cela va de l'alimentation jusqu'à la production électrique.

Cette transition écologique gagne à être accompagnée de la transition numérique car l'information digitale aide à affecter la ressource au bon niveau et ainsi limiter le gâchis.

Orléans Métropole doit être à la pointe de ces mouvements qui convergent et qui contribuent à façonner une ville intelligente. L'intelligence mise au service d'une vie en société durable.



La réduction des déchets est un des axes du projet métropolitain, et des actions sont organisées toute l'année dans ce sens par la collectivité. La mobilisation de tous les acteurs et la sensibilisation du public portent leurs fruits.

2

DÉCHETS

produire mieux  
pour jeter moins

3

EMPLOI

trois nouvelles  
formations au CFA

4

TERRITOIRE DURABLE

PCAET élaboré  
et partagé par tous

TRIBUNES LIBRES  
INFOS PRATIQUES

ORLÉANS  
MÉTROPOLÉ

# mieux produire pour moins jeter

## SENSIBILISATION

La réduction des déchets est un des axes du projet métropolitain, et des actions sont organisées toute l'année dans ce sens sur le territoire. La mobilisation de tous les acteurs et la sensibilisation du public portent leurs fruits.

**D**u 9 au 16 octobre dernier, la lutte contre le gaspillage alimentaire était au cœur de la semaine du goût, pendant laquelle de nombreuses animations de sensibilisation ont permis de toucher un public très large, des établissements scolaires aux grandes et moyennes surfaces, sur le thème « En cuisine, rien ne se perd, tout se transforme ». En parallèle, Orléans organisait sa toute première Fête du tri, opération de collecte par les commerçants partenaires d'objets non utilisés et en bon état dans le but de leur offrir une nouvelle vie.

Deux événements qui témoignent bien de la volonté d'Orléans Métropole de réduire ses déchets, un des axes du projet métropolitain, que ce soit par la gestion alternative des déchets verts, la consommation responsable ou la mobilisation des institutions et des acteurs relais.

## SENSIBILISER TOUTE L'ANNÉE

Ainsi, tout au long de l'année, des réunions d'information sur le compostage domestique sont organisées. Aujourd'hui, une centaine de composteurs ont été installés en pieds d'immeubles, 150 familles ont opté pour le lombricompost et 17 000 personnes en maison individuelle ont choisi d'équiper leurs jardins d'un composteur classique, offert par la collectivité. De plus, des projets sont actuellement à l'étude pour mettre à disposition sur l'espace



## Semaine européenne de réduction des déchets

Du 18 au 26 novembre, la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD) vise à sensibiliser à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et à donner des clés pour agir à la maison, au bureau ou à l'école. Agir en consommant mieux, en produisant mieux, en prolongeant la durée de vie des produits et en jetant moins. Dans la métropole orléanaise, c'est du 21 au 24 novembre qu'elle se décline, sous la forme d'une opération de sensibilisation au réemploi dans les déchetteries de Saran et de Saint-Cyr-en-Val. En partenariat avec les acteurs locaux du réemploi (Envie, 1-Terre-Actions, Emmaüs, la Recyclerie AAA, Le Tremplin et sa boutique solidaire Des habits et moi), des agents s'installeront dans un local éphémère et inciteront les utilisateurs à donner plutôt que jeter des objets qui peuvent être réutilisés. Des objets qui peuvent servir à d'autres.

public ce genre d'installation, dont la gestion serait confiée à un collectif d'habitants. On estime d'ailleurs que 30% du contenu d'une poubelle classique serait du déchet organique, et donc susceptible d'alimenter un composteur et de réduire la quantité annuelle de déchets : aujourd'hui, plus de 520 kilos par personne.

## DE CONSOMMATEUR À CONSOM'ACTEUR

Mais parce qu'avant de penser à valoriser un déchet, il convient de réfléchir à comment ne pas le produire, le volet prévention est aujourd'hui au cœur de la réflexion et des actions menées. Initier l'usager, le consommateur, à devenir « consomm'acteur », c'est le but de l'action volontaire menée contre le gaspillage alimentaire via la distribution de fiches recettes « Ma cuisine zéro-gaspi » pleines de conseils, la mise en place de pesées dans les restaurants scolaires... Mais aussi de la distribution de Stop-pub pour réduire le gaspillage de papier sur notre territoire. L'an passé, plus de 13 000 autocollants ont ainsi été mis à disposition



## Trois « Végé'tri » en construction

Avec 17 000 tonnes déposées par an, les déchets végétaux représentent à eux seuls environ la moitié des dépôts dans les six déchetteries de la métropole orléanaise. Avec pour conséquence, souvent, de longues files d'attente à l'entrée des établissements. Orléans Métropole a donc décidé de construire trois « végé'tri », plateformes dédiées uniquement à la dépose de végétaux, afin de désengorger les déchetteries de Chécy, d'Ingré et d'Orléans. Elles devraient être opérationnelles dès cet hiver.

des habitants, portant en 2017 le pourcentage de foyers ainsi équipés à 25%, contre à peine la moitié (12%) au démarrage de l'action, fin 2012. Les bons réflexes s'acquièrent peu à peu, et la politique de la métropole en la matière n'y est pas étrangère. En dix ans, alors que la production de déchets ménagers résiduels a chuté de près de 16%, celle des déchets triés a augmenté de près de 25%. La production globale de déchets produits a reculé de plus de 7% entre 2008, année de référence, et 2016.

**-7%**  
de déchets  
produits  
depuis 2008

## L'EXEMPLE DE LA GESTION DES TEXTILES

Avant 2013, dans la métropole, 1 000 tonnes de textile terminaient chaque année leur vie dans un incinérateur.

Depuis, plus de 100 bornes de collecte ont été implantées et, en 2016, ce sont 637 tonnes qui ont été ainsi récoltées. Une fois trié, le textile est alors revendu, réemployé ou recyclé selon sa qualité. L'opération permet également de soutenir l'emploi local et solidaire, puisque qu'une vingtaine ont été créés au sein de la structure d'insertion Le Tremplin, à St-Pryvé-Saint-Mesmin, en charge de la collecte. ■ MICHAËL SIMON



# Trois nouvelles formations au CFA d'Orléans Métropole

Depuis cette rentrée scolaire, le CFA Orléans Métropole propose trois nouvelles formations pour répondre aux besoins émergents des entreprises dans les filières d'avenir que sont la fibre et la domotique. Suivez le guide !

Comme toujours, le CFA d'Orléans Métropole veille à identifier avec ses partenaires, institutionnels ou entreprises, les métiers qui recrutent ou vont recruter, insiste Philippe Leloup, vice-président d'Orléans Métropole délégué à l'Emploi, à l'Insertion et au Centre de formation d'apprentis. L'objectif est de préparer les jeunes, dès aujourd'hui, aux métiers de demain. » Ainsi, les deux nouvelles formations autour des métiers de la fibre résultent d'une forte implication du Conseil régional Centre-Val de Loire, qui souhaitait disposer d'un plateau technique de pointe dans ce domaine. Quant à la domotique, outre l'ouverture du BST, le CFA travaille aussi avec la Fédération du service aux particuliers pour imaginer comment faire évoluer les métiers de service à la personne, en utilisant le numérique ou la domotique.

## DEUX FILIÈRES D'AVENIR

Le titre professionnel d'installateur de réseaux câblés de communication, équivalent à un CAP en alternance, dure six mois. Les stagiaires apprennent à construire des réseaux câblés de communication et à raccorder l'installation d'un client à ce réseau. De niveau bac, le titre professionnel de technicien de réseaux câblés de communication s'effectue en alternance sur dix mois. Il permet à l'étudiant d'apprendre à réaliser un dossier d'étude de projet d'extension ou de modernisation d'un réseau câblé, d'assurer le suivi technique et la maintenance du réseau. Quant au BTS fluides énergies domotique, c'est une formation en alternance pour apprendre à concevoir, installer, programmer et mettre en service une interface domotique dans



© JÉRÔME GRELET

un habitat ou un bâtiment professionnel. Une formation qui peut être suivie d'une licence professionnelle ou d'une école d'ingénieurs.

## LA QUARANTAINE ÉPANOUIE

À 45 ans, le CFA d'Orléans Métropole n'est pas au bout de ses projets ! Si 2016 a vu la fin des travaux d'extension et de réaménagement des locaux, le taux de réussite aux examens en 2017 est de 88%, et 86% des jeunes ont un emploi six mois après la fin de leur formation. Grâce à une large palette de formations, techniques ou dans les services, le CFA affiche une progression constante de ses effectifs : 470 apprentis ont fait leur rentrée à l'automne et les inscriptions sont ouvertes jusqu'à décembre. Pour ceux qui seraient tentés par l'aventure, il n'est pas trop tard pour s'inscrire ! ■

CAMILLE JAUNET

[cfa.orleans-metropole.fr](http://cfa.orleans-metropole.fr)

# Civigaz : lutter contre la précarité énergétique

En France, un million de clients au gaz naturel consacrent plus de 10% de leurs revenus pour se chauffer, s'éclairer, cuisiner et rencontrent souvent des difficultés pour assurer l'entretien de leurs installations. C'est dans ce contexte, afin de lutter contre cette précarité énergétique, que le programme Civigaz, fruit du partenariat entre GRDF, Orléans Métropole et Unis-Cité, a été lancé en septembre 2016.

Après l'opération menée l'an passé, une nouvelle promotion de jeunes volontaires Civigaz, âgés de 16 à 22 ans et recrutés par Unis-Cité pour un service civique de sept mois, arpentent le terrain à partir de ce mois-ci. Leur mission : sensibiliser les clients raccordés au gaz naturel à une utilisation maîtrisée et plus sûre de leur installation.

Après une formation aux éco-gestes et à la médiation sociale, les volontaires iront à la rencontre des habitants de quelque 3 800 logements de la métropole orléanaise. Une véritable expérience professionnelle, un possible tremplin pour leur avenir. ■

MICHAËL SIMON

## TERRITOIRES DURABLES

# PCAET élaboré et partagé par tous



© JEAN PUJO

Orléans Métropole s'est engagée dans l'élaboration de son Plan climat air énergie territorial (PCAET) avec l'objectif de définir une stratégie et un plan d'actions fin 2018 à la fois ambitieux et opérationnel. Une démarche importante pour l'avenir qui vise à atténuer et adapter le territoire au changement climatique. Lors du conseil métropolitain du 28 septembre dernier, le diagnostic et les scénarios à horizon 2030 et 2050 ont été présentés. Il s'agit maintenant de définir la trajectoire à suivre, une étape à laquelle les habitants sont largement associés. Comment ? En participant aux réunions publiques thématiques :

- mercredi 8 novembre, 20h, salle des fêtes d'Ingré : « Est-il raisonnable d'attendre 2050 pour s'intéresser au réchauffement climatique ? »
- mardi 14 novembre, 20h, musée des Beaux-Arts d'Orléans : « Pouvons-nous relever ensemble le défi et atteindre 32% de consommation d'énergie renouvelable en 2030 ? »

La plateforme [pcaet-orleans-metropole.fr/groupes/concertation-grand-public](http://pcaet-orleans-metropole.fr/groupes/concertation-grand-public) permet d'accéder à des documents comme le diagnostic de territoire et de porter des commentaires.

**GROUPE MAJORITÉ**

**Une ambition collective, un projet partagé**

Au mois de juillet dernier, nous avons adopté à la quasi-unanimité la feuille de route pour les 10 à 15 ans à venir de notre toute jeune Métropole. Notre ambition est résolument collective et forte puisqu'elle s'inscrit dans la durée au-delà de ce mandat. Orléans Métropole doit figurer parmi les 15 territoires qui comptent en France à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes fédérés, élus, forces vives et citoyens volontaires, autour d'une stratégie basée sur plusieurs leviers d'action tout en tenant compte de nos singularités.

Nous avons tous partagé l'idée d'agir d'abord sur l'attractivité de notre territoire : attirer des talents dans tous les domaines grâce à nos savoir-faire, développer nos réseaux scientifiques et économiques en France et à l'étranger. Orléans Métropole doit être perçue comme une terre de réussites pour tous les porteurs de projets. Nous souhaitons aussi travailler sur la visibilité et le rayonnement d'Orléans Métropole. Notre capitale dispose d'atouts indéniables sur le plan universitaire, de la recherche, en matière culturelle,

sportive ou encore touristique. Il faut le faire savoir et développer nos forces !

Attractive et rayonnante, notre métropole se doit avant tout d'être au service de ses habitants, solidaire et humaniste. C'est le gage de réussite de notre projet de territoire. Nous serons particulièrement vigilants sur la qualité de nos services publics qui doivent être à la fois performants et accessibles à tous. Votre cadre de vie continuera de faire l'objet d'une attention de tous les jours pour devenir une Eco-Métropole. Solidaire, Orléans Métropole poursuivra aussi ses actions vis-à-vis de ses communes qui restent votre porte d'entrée pour exprimer vos besoins. Il est de la responsabilité de notre intercommunalité de jouer collectif pour assurer le respect des grands équilibres notamment entre l'urbain et le rural et nouer des alliances avec les territoires voisins.

Nous sommes conscients de la tâche à accomplir, quel défi ! Soyez assurés de notre détermination pour le relever. L'esprit de confiance, de respect et de complémentarité entre chacune des 22 communes est là, il permettra de donner à notre territoire une nouvelle dimension. Nous voulons que vous soyez tous fiers d'être métropolitains.

**GROUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE**

**La nécessaire confiance entre l'État et les territoires**

Le 17 juillet dernier s'est tenue, à l'initiative du Président de la République, la 1<sup>re</sup> Conférence nationale des territoires avec pour objectif d'élaborer un pacte de confiance entre les collectivités territoriales et l'État.

Cette conférence a esquissé une nouvelle méthode de travail à laquelle on ne peut que souscrire. Cependant, un certain nombre de décisions et mesures budgétaires intervenues depuis et décidées sans concertation avec les élu-e-s locaux ne peuvent que nous interpellier.

La confiance réciproque entre l'État et les collectivités territoriales est indispensable. À tous les échelons de territoire,

les collectivités doivent être associées aux décisions qui les concernent, en préservant leur autonomie de gestion. Ceci suppose de réels moyens.

À l'échelle locale, nous avons décidé collectivement ces derniers mois d'accéder au statut de Métropole et d'adopter un projet métropolitain au service de notre territoire et de ses habitants. Convaincus que la confiance et la solidarité sont les valeurs indispensables pour la réussite de notre métropole, nous avons adopté un pacte de gouvernance confirmant notre volonté de mieux travailler ensemble, dans un esprit de confiance et de respect mutuel. Nous y sommes vigilants.

Nous appelons de nos vœux que le même esprit de confiance et de solidarité prévalent également entre l'État et nos collectivités pour la réussite de nos territoires, et assurer ainsi un service public de qualité à nos concitoyens.

**GROUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE**

**Université : notre agglomération a besoin d'un CHU en urgence !**

En matière universitaire, nous n'avons pas la même priorité que l'entente Droite-PS qui s'est partagée la Métropole. Le projet d'implantation de la Faculté de Droit à Porte-Madeleine fragiliserait encore davantage une université aux finances déficientes

et dévitaliserait La Source. L'inquiétante désertification médicale du Loiret exige plutôt d'agir d'abord pour la transformation de l'hôpital en CHU afin de doter Orléans d'une Faculté de Médecine. Hélas, entre un téléphérique aussi coûteux qu'inutile et une vision universitaire superficielle, réduite à la seule Faculté de Droit, le prestige de façade et le « bling bling » ont supplanté l'intérêt général.

Retrouvez-nous sur : [adecr45.fr](http://adecr45.fr)

**PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE**

Jeudi 16 novembre 2017, à 18h, à l'Hôtel de Ville d'Orléans

**SAINT-CYR EN VAL OUVRE SON PÔLE DE SANTÉ**

Inauguré le 16 octobre dernier, le pôle de santé de Saint-Cyr-en-Val fonctionne depuis la rentrée. Il dispose de 450 m<sup>2</sup> pour accueillir 11 praticiens, dont des médecins généralistes, kinés, orthophonistes, ostéopathe et diététicienne.



© JEAN PUJO

**PAVILLON DES PRODUCTEURS LOCAUX**

Créé en 1963, le marché de gros d'Orléans est devenu le « Pavillon des producteurs locaux ». Un nouveau nom, impulsé dans le cadre de la Charte agricole, qui permet de valoriser les producteurs et leur savoir-faire. La pavillon accueille sur 700 m<sup>2</sup> des produits frais, locaux et de qualité.



© JEAN PUJO

**TRAM : TRAVAUX D'ENTRETIEN**

Afin de gêner le moins possible les usagers du tram, Orléans Métropole a réalisé de nuit, et pour partie en période scolaire, des travaux d'entretien sur les lignes A et B. Il s'agissait de nettoyer les accodrails, de contrôler la ligne aérienne de contact, les aiguillages, les équipements et de nettoyer les abris de stations.